

tenue sous la présidence de Monsieur PECCHIONI, assisté(e)
de Monsieur JUSTE et Madame HOUVET, Conseillers
En présence de Madame NOIRE, Rapporteuse publique
Madame BOUCHUT, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2210098	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Annuler la décision de prolongation de placement au quartier d'isolement du 14 novembre 2022.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur G I	Maître DAVID Benoît (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	
02)	DOSSIER N° 2308829	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIONI
Titre de l'affaire	Annuler la décision de refus de renouvellement de passeport français du préfet du Var en date du 25 avril 2023.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Maître LE GALL (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU VAR	
03)	DOSSIER N° 2105881	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Annuler la décision DP1300120J0841 pour la déclaration préalable d'antennes et enjoindre au maire de la commune d'Aix-en-Provence d'avoir à délivrer à OTF une décision de non-opposition dans un délai d'un mois courant à compter de la notification du jugement à intervenir.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ON TOWER FRANCE FREE MOBILE	PAMLAW AVOCATS PAMLAW AVOCATS
Défendeur	COMMUNE D'AIX-EN-PROVENCE	SELARL ANDREANI-HUMBERT (Cour)

09 heures 00

04)	DOSSIER N° 2300108	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Demande au Tribunal d'annuler la décision du 11 octobre 2022 portant refus de délivrance de permis de visite et refus d'autorisation de communiquer par téléphone, confirmée par la décision du directeur interrégional des services pénitentiaires de Marseille du 16 novembre 2022. D'enjoindre à la directrice du centre de détention de Tarascon, à titre principal, de délivrer un permis de visite à Madame K et de l'autoriser à communiquer par téléphone avec Monsieur H dans le délai de 15 jours suivant la notification du jugement. D'enjoindre à la directrice du centre de détention de Tarascon, à titre subsidiaire, de réexaminer sa demande dans le délai de 15 jours suivant la notification du jugement.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame K	Maître LANTHEAUME Yannis
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	
05)	DOSSIER N° 2107341	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Annuler la délibération du 16 juin 2021 par laquelle le conseil municipal de la commune de Gémenos a instauré un périmètre de sursis à statuer au titre de l'article L. 424-1 du code de l'urbanisme.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame B	GAILLARD OSTER ASSOCIES (Cour)
	Monsieur B	GAILLARD OSTER ASSOCIES (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE GEMENOS	SELARL GRIMALDI & ASSOCIES
06)	DOSSIER N° 2106953	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) du 29 janvier 2021 délivrant à la SAS ROCHER MISTRAL, l'autorisation de travaux n° AC01300920IS002 sur un immeuble classé au titre des monuments historiques, en vue de la restauration des écuries du Château de La Barben.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT BOUCHES DU RHONE	Maître VICTORIA Mathieu
Défendeur	LA BARBEN-SAS ROCHER MISTRAL	SELARL DELSOL AVOCAT
	MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION	Maître CITEAU Benoit (Cour)
	LE PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE	

09 heures 00

07)	DOSSIER N° 2208477	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 11 août 2022 du directeur interrégional des services pénitentiaires de Marseille confirmant la sanction disciplinaire de mise en cellule disciplinaire prononcée à l'encontre de Monsieur O par décision du président de la commission de discipline du 30 juin 2022 de la maison centrale d'Arles avec les conséquences de droit. Enjoindre au directeur de la maison centrale d'Arles de faire supprimer, dans le délai d'un mois à compter de la notification du présent jugement, la mention de la sanction disciplinaire de mise en cellule disciplinaire, pour une durée de 9 jours, dans le dossier pénitentiaire de Monsieur O.	
Demandeur	Nom des parties Monsieur O	Représentants des parties Maître GAUTIER Raphaël (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	
08)	DOSSIER N° 2304364	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Demande au Tribunal d'annuler la décision du préfet des Bouches-du-Rhône du 11 avril 2023 refusant l'enregistrement de sa demande d'acquisition de la nationalité française.	
Demandeur	Nom des parties Monsieur T	Représentants des parties Maître BRUNA-ROSSO Marine (Cour)
Défendeur	LE PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE	
09)	DOSSIER N° 2109896	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Annuler la décision tacite de rejet du recours indemnitaire préalable formulé par Monsieur et Madame D, ainsi que la SCI DU LOGIS NEUF. Condamner la commune d'Allauch à payer à Monsieur et Madame D, ainsi que la SCI DU LOGIS NEUF la somme globale de 262 859,65 euros en réparation de tous les préjudices qu'ils ont subis du chef de la délibération illégale de préemption de leur maison, sise Quartier de Pichauris, commune d'Allauch et de l'acharnement qu'ils sont subis de la part de la collectivité dans le cadre de la recherche par cette dernière d'une condamnation d'abord pénale, puis civile, à démolir une partie de leur maison.	
Demandeur	Nom des parties Monsieur D Madame C SCI DU LOGIS NEUF	Représentants des parties Maître HEQUET Nicolas Maître HEQUET Nicolas Maître HEQUET Nicolas
Défendeur	COMMUNE D'ALLAUCH	Maître CONSTANZA Franck

09 heures 00

10)	DOSSIER N° 2106752	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté du 20 avril 2021 et la décision de rejet du recours gracieux dirigé contre cet arrêté. Enjoindre au maire de la commune de Bouc-Bel-Air de prendre une décision de non-opposition à la déclaration préalable DP0130152100034 déposée par Monsieur P.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur P	SELARL ANDREANI-HUMBERT (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BOUC BEL AIR	SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT (Cour)
11)	DOSSIER N° 2108221	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Anuler ensemble l'arrêté de permis de construire n° PC1300120J0326 du 19 mars 2021 et la décision de rejet de leur recours gracieux en date du 19 juillet 2021.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur et Madame B	SCP AMIEL - SUSINI
Défendeur	COMMUNE D'AIX-EN-PROVENCE	SELARL ANDREANI-HUMBERT (Cour)
	Monsieur M	Maître IBANEZ Patrice
12)	DOSSIER N° 2009336	RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET
Titre de l'affaire	Annuler la décision implicite de rejet de la réclamation préalable datée 5 août 2020. Condamner la commune de Peypin à leur payer une somme de 330 075 euros en réparation de leurs préjudice.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SARL INOVA PROMOTION	Maître IBANEZ Patrice
	SCCV VALDONNE	Maître IBANEZ Patrice
Défendeur	COMMUNE DE PEYPIN	SCP PIETRA & ASSOCIES

09 heures 00

13)	DOSSIER N° 2106588	RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté du 29 juin 2021 de la commune de Bouc-Bel-Air qui s'est opposé à la déclaration de travaux déposée par Monsieur V le 3 mai 2021 pour la réparation et la modification de son portail implanté sur les parcelles 25 et 9.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur V	Maître DRAGON Paul (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BOUC BEL AIR	SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT (Cour)
14)	DOSSIER N° 2107388	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté n° DP01311421F0087 du 10 juin 2021 par lequel la commune de Ventabren a sursis à statuer sur la déclaration préalable DP01311421F0087 déposée en mairie le 17 mai 2021.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame A EP O	Maître IBANEZ Patrice
Défendeur	COMMUNE DE VENTABREN	Maître PASSET Eric (Cour)
15)	DOSSIER N° 2104763	RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté d'opposition à déclaration préalable prononcé le 1er avril 2021 par le maire de la commune de Cabriès sous le n° DP01301921K0052. Enjoindre et ordonner au maire de commune de Cabriès de délivrer à la société FERGOM, dans le délai qu'il plaira de fixer et qui pourra être d'un mois à compter de la notification du jugement à intervenir et sous astreinte de 500 euros par jour de retard, un arrêté de non-opposition à la déclaration préalable de la société FERGOM en date du 18 mars 2021 n° DP01301921K0052.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	FERGOM	SCP TROEGELER GOUGOT BREDEAU
Défendeur	COMMUNE DE CABRIES	SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES

09 heures 00

16)	DOSSIER N° 2103427	RAPPORTEUR: Madame Audrey HOUVET
Titre de l'affaire Prononcer l'annulation de la décision de refus du 9 avril 2021 de la commune de Lambesc, d'un recours préalable en indemnisation.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame M	Maître CABRILLAC Michel (Cour)
	Monsieur M	Maître CABRILLAC Michel (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE LAMBESC	SELARL PARRACONE AVOCATS PROVENCE
17)	DOSSIER N° 2310301	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire Annuler la décision de refus de renouvellement de carte nationale d'identité en date du 7 septembre 2023.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame M	Maître BEN SOUSSAN Clara (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU VAR	
18)	DOSSIER N° 2312150	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire Annuler le procès-verbal de restitution volontaire de titres d'identité et de voyage en date du 25/10/2023 pris par le préfet des Bouches-des-Rhône.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C	Maître EDDAM Sherazade (Cour)
Défendeur	LE PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE	

09 heures 00

19)	DOSSIER N° 2003486	RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET
Titre de l'affaire Annuler l'arrêté de permis de construire n° PC0130551900420P0, en date du 14 novembre 2019, délivré par le maire de la commune de Marseille à Monsieur V.		
Demandeur	Nom des parties Madame S	Représentants des parties Maître GUIN Yannick (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE MARSEILLE Monsieur V	Maître BOUMAZA Lakhdar
20)	DOSSIER N° 2105384	RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET
Titre de l'affaire Annuler l'arrêté n° PC 0130551900420M01 en date du 2/03/2021 {reçu le 9/03/2021} par lequel la commune de Marseille a procédé au retrait d'un permis de construire modificatif tacite en date du 05/12/2020.		
Demandeur	Nom des parties Monsieur V	Représentants des parties Maître BOUMAZA Lakhdar
Défendeur	COMMUNE DE MARSEILLE	
21)	DOSSIER N° 2107302	RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET
Titre de l'affaire Annulation de la déclaration préalable DP 0041572100001 attribué a Monsieur S délivré le 15 mars 2021 par la mairie de Puimoisson.		
Demandeur	Nom des parties Madame M	Représentants des parties SCP TERTIAN - BAGNOLI
Défendeur	COMMUNE DE PUIMOISSON Monsieur S	GASPARRI LOMBARD ASSOCIEES

09 heures 00

22)	DOSSIER N° 2105938	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté en date du 6 mai 2021 par lequel la commune de Marseille a retiré à la SCCV 25 Cabot le permis de construire n° PC0130552000929PO tacite en vue de la démolition des constructions existantes et de la création d'une résidence sénior avec services et son parc de stationnement sur les parcelles sises, 25 boulevard Cabot à Marseille.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SCCV 25 CABOT	SELARL BLUM-ENGELHARD-DE CAZALET
Défendeur	COMMUNE DE MARSEILLE	
23)	DOSSIER N° 2110835	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Annuler la décision implicite née le 21 novembre 2021 par laquelle le directeur interrégional des services pénitentiaires de Marseille a rejeté le recours administratif préalable obligatoire formé à l'encontre de la sanction disciplinaire qui lui a été infligée le 6 octobre 2021 par la commission de discipline du centre de détention de Salon-de-Provence.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	
24)	DOSSIER N° 2111152	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Annuler la décision non formalisée par laquelle le directeur du centre de détention de Salon-de-Provence a ordonné le placement en régime fermé de détention.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	

09 heures 00

25)	DOSSIER N° 2108042	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Annuler la décision en date du 27 avril 2021, notifiée le 3 mai 2021 par laquelle le directeur interrégional des services pénitentiaires de Marseille a rejeté le recours administratif préalable obligatoire formé à l'encontre de la sanction disciplinaire qui lui a été infligée le 2 avril 2021 par la commission de discipline de la maison centrale d'Arles.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur V	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	
26)	DOSSIER N° 2210719	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Demande au Tribunal d'annuler la décision implicite née le 18 septembre 2022 par laquelle le directeur du centre de détention de Salon-de-Provence refuse de remettre à sa disposition en cellule les biens confisqués discrétionnairement. Enjoindre au directeur du centre de détention de Salon-de-Provence de remettre à sa disposition en cellule les DVD confisqués dans un délai de 15 jours à compter de la notification de l'ordonnance à intervenir. Assortir cette injonction d'une astreinte de 100 euros par jours de retard.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	
27)	DOSSIER N° 2400231	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Condamner l'Etat à verser au requérant la somme de 3 900 euros pour fouilles abusives.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	

09 heures 00

28)	DOSSIER N° 2210814	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Annuler la décision de prolongation de placement à l'isolement, enjoindre au directeur des services pénitentiaires et au chef d'établissement du centre pénitentiaire de mettre fin à l'isolement et de le réintégrer au sein du régime de détention ordinaire, sous astreinte de 500 euros par jour de retard à compter de la notification de la décision à intervenir et lui allouer la somme de 3 000 euros au titre des frais irrépétibles.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur G	Maître D'ARRIGO Christine (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	
29)	DOSSIER N° 2208204	RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET
Titre de l'affaire	Annuler décision en date du 05 août 2022 par laquelle le directeur de la maison centrale d'Arles a ordonné la prolongation du placement à l'isolement de Monsieur C au sein de son établissement.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur C	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	
30)	DOSSIER N° 2210100	RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET
Titre de l'affaire	Annuler la décision en date du 16 novembre 2022 par laquelle le ministre de la justice a ordonné la prolongation de son placement à l'isolement au sein de la maison centrale d'Arles. Enjoindre au ministre de la justice d'ordonner la levée de son isolement dans un délai de 15 jours à compter de la notification du jugement à intervenir. Assortir cette injonction d'une astreinte de 100 euros par jour de retard.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur K	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	

09 heures 00

31)	DOSSIER N° 2208870	RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET
Titre de l'affaire	Annuler la décision en date du 20 juillet 2022 par laquelle le directeur interrégional des services pénitentiaires de Marseille a rejeté son recours administratif préalable obligatoire formé à l'encontre de la sanction disciplinaire infligée le 16 juin 2022.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur K	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	
32)	DOSSIER N° 2210713	RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET
Titre de l'affaire	Annuler la décision en date du 6 septembre 2022 par laquelle le directeur interrégional des services pénitentiaires de Marseille a rejeté son recours administratif préalable obligatoire formé à l'encontre des 2 sanctions disciplinaires qui lui ont été infligées le 18 août 2022 (Procédures n° 2022000227 et 229) par la commission de discipline de la maison centrale d'Arles.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur K	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	
33)	DOSSIER N° 2300996	RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET
Titre de l'affaire	Demande au Tribunal d'annuler la décision du 11 octobre 2022 par laquelle le directeur interrégional des services pénitentiaires de Marseille a rejeté son recours administratif préalable obligatoire formé à l'encontre des sanctions disciplinaires qui lui ont été infligées le 22 septembre 2022 (procédures n° 2022000263, 264, 265, 266 et 269) par la commission de discipline de la maison centrale d'Arles.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur K	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	

09 heures 00

34)	DOSSIER N° 2105830	RAPPORTEUR: Madame Audrey HOUVET
Titre de l'affaire	Annulation de la décision du préfet des Hautes-Alpes portant sur une non obtention d'un certificat d'urbanisme opérationnel sur la parcelle B 519 – Lieu-dit « Serre Boyer » - Montmorin – 05150 Valdoule.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur S	Monsieur S
Défendeur	PREFECTURE DES HAUTES ALPES	
35)	DOSSIER N° 2300334	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 6 décembre 2022 du directeur de l'administration pénitentiaire rejetant sa demande de permis de visite.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame L	Madame L
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	
		Arrêté le 06/05/2025
		Le président du tribunal